

## La centrale nucléaire de Chinon, une production d'électricité au cœur de la région Centre



*Un geste simple pour l'environnement,  
n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.*

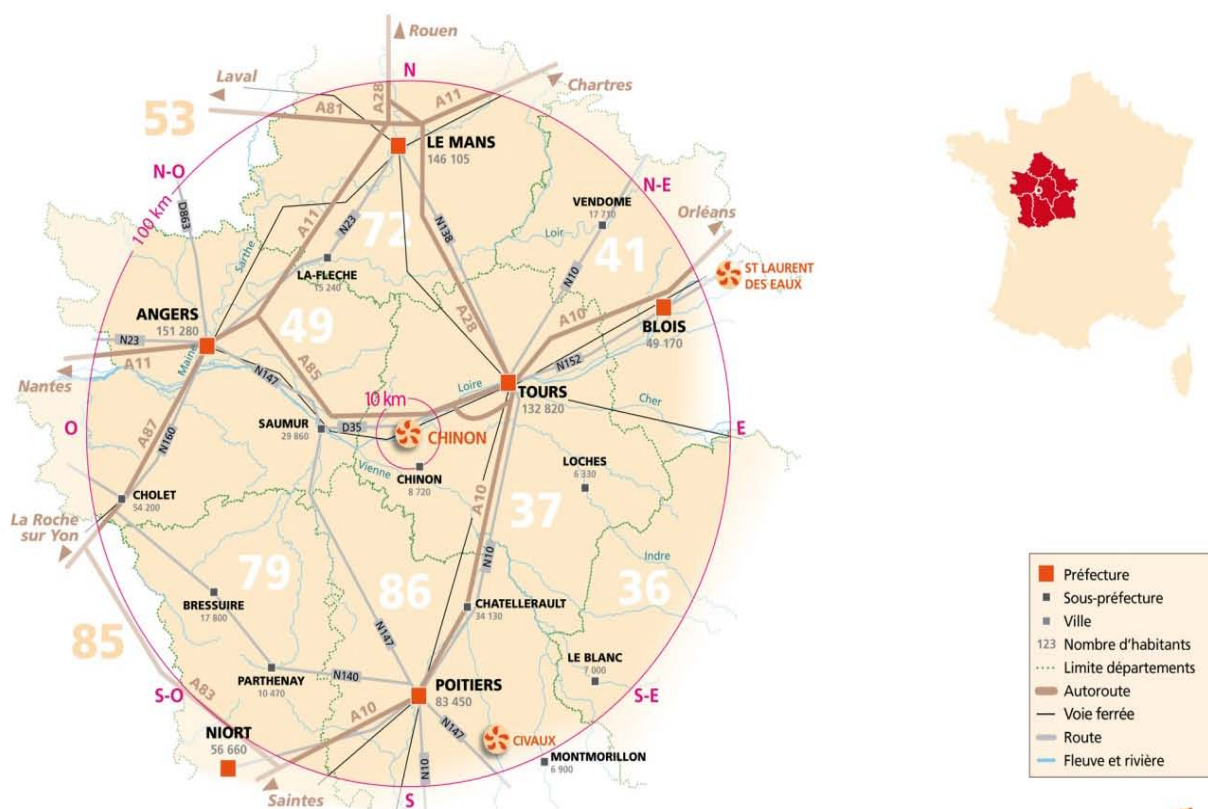
Site de Chinon  
BP 80 – 37420 AVOINE  
tél. : 02 47 98 60 60

[www.edf.com](http://www.edf.com)

EDF SA au capital 930 406 055euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

## Fiche d'identité de la centrale de Chinon

Mise en service	1982 à 1987
Production annuelle	25,8 Twh
Unités de production	4 en fonctionnement et 3 en déconstruction
Puissance	900 MW
Effectif total	1600



# Communiqué de presse :

## bilan de l'année 2011

La centrale nucléaire de Chinon constitue un atout essentiel pour répondre aux besoins de la consommation d'électricité en France. C'est un acteur économique essentiel de la région Centre. En 2011, la centrale de Chinon, avec un taux de disponibilité (c'est-à-dire le rapport entre le temps où les unités ont effectivement produit de l'électricité et le temps où elles auraient pu produire si les réacteurs n'avaient pas été arrêtés) près de 82 %, a produit **25,8 milliards de kWh** soit l'équivalent de 40 fois l'agglomération de la ville de Tours.

La sûreté a constitué, cette année encore, la première des priorités pour les équipes de la centrale de Chinon. En 2011, la centrale a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire **3 événements de niveau 1 et 46 écarts** (classés au niveau 0 de l'échelle INES).

Cette exploitation en toute sûreté ne s'est cependant pas faite sans porter une attention particulière à la sécurité des personnes intervenant sur nos installations, qu'elles soient EDF ou d'entreprises extérieures. En 2011, **le taux de fréquence d'accidents (c'est-à-dire le nombre d'accidents par million d'heures travaillées) s'est élevé à 4,93** (7 en 2010). De même, la centrale a porté une attention particulière aux rayonnements auxquels pouvaient être exposés certains de ses salariés afin de les limiter au maximum. Ainsi, en 2011, **aucun intervenant n'a dépassé 18 mSv**, la réglementation fixant la limite d'exposition pour les travailleurs du nucléaire à 20 mSv / an. **Et la dosimétrie collective (c'est-à-dire la dose moyenne reçue par mille travailleurs) s'est élevée à 0,49 HSv/tr (0,74 en 2010).**

En 2011, le respect de l'environnement est resté au cœur des préoccupations des équipes de la centrale de Chinon. **Les rejets de la centrale sont ainsi toujours restés en deçà des limites autorisées et la centrale a recyclé ou valorisé 85% de ses déchets conventionnels.**

Tout en continuant à faire de la sûreté la première de ses priorités et à améliorer en permanence ses performances, la centrale de Chinon se prépare aujourd'hui à de nouveaux défis : renouveler ses compétences. En 2011, la centrale a ainsi accueilli **78 nouveaux embauchés** et les salariés de la centrale ont suivi **153 000 heures de formation** soit 117 heures par salarié.

# SOMMAIRE

• Fiche d'identité de la centrale de Chinon	2
<b>1. La centrale de Chinon au sein du parc nucléaire français</b>	<b>5</b>
<b>2. La sûreté nucléaire, notre première priorité</b>	<b>7</b>
• Une activité réglementée et contrôlée en permanence	7
• Une exploitation transparente	7
• Les premiers enseignements suite à l'accident de Fukushima	8
• Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics	8
• La sécurité du site	9
<b>3. L'environnement, une préoccupation au quotidien</b>	<b>10</b>
<b>4. Préparer l'avenir du site</b>	<b>11</b>
• Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs	11
• Des investissements pour préparer l'avenir	11
• Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs	12
<b>5. La centrale de Chinon, un acteur économique local incontournable</b>	<b>14</b>
• Des retombées économiques importantes	14
• Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes handicapées	14
• Des partenariats forts avec les acteurs locaux	14
<b>6. Une information continue du public</b>	<b>16</b>
<b>7. Chiffres clés 2011</b>	<b>17</b>
<b>8. Dates clés</b>	<b>18</b>

# 1. La centrale de Chinon au sein du parc nucléaire français

Les premiers réacteurs nucléaires, construits en France entre 1958 et 1966, appartenaient à la filière UNGG (Uranium Naturel Graphite Gaz).

3 réacteurs de ce type ont été mis sur le site de Chinon de 1963 à 1966 et ont été arrêtés de 1973 à 1990. Tous ces réacteurs sont aujourd'hui arrêtés et en cours de déconstruction. A noter qu'un des réacteurs en déconstruction de la centrale nucléaire de Chinon a aujourd'hui été transformé en musée.

Ensuite, EDF a adopté une technologie américaine, plus efficace et moins coûteuse : le réacteur à eau pressurisée (REP). Cette technologie a été déclinée sur chacun des 58 réacteurs, d'une puissance totale de 63 GW mis en service entre 1977 et 1999, dont les 4 réacteurs de la centrale de Chinon entre 1982 et 1987.

La centrale nucléaire de Chinon appartient donc à un parc standardisé, ce qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer, pour l'ensemble du parc de production nucléaire, d'un retour d'expérience important.

*Entre 2006 et 2010, le parc nucléaire français a produit en moyenne 419 milliards de kWh par an.*

*La centrale de Chinon à elle produit 25,8 Twh en 2011, soit près de 5 % de la production française d'EDF.*

## IMPLANTATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES EDF EN FRANCE



## 2. La sûreté nucléaire, notre première priorité

La centrale de Chinon dispose d'une équipe en charge de la sûreté comptant 24 personnes et de 9 ingénieurs qui s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté encadrant à l'exploitation de la centrale nucléaire sont respectées. Organisés en astreinte, ils peuvent être sollicités, en dehors des heures ouvrables, 24 heures sur 24. De plus, chaque année, les 1332 salariés de la centrale de Chinon consacrent 153 000 heures à leur formation dont 63 000 heures dans le domaine process nucléaire, réplique exacte de la salle des commandes afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations, de la plus simple à la plus complexe.

*La culture de sûreté repose sur les compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation.*

### Une activité réglementée et contrôlée en permanence

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la centrale de Chinon est soumise aux contrôles vigilants de permanents de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

*L'ASN est la seule habilitée à autoriser la mise en service ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en France. La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite « loi TSN ») en a fait une autorité administrative indépendante.*

En 2011, 30 inspections ont été réalisées sur la centrale de Chinon, dont 13 de façon inopinée. Ces inspections donnent lieu à des « lettres de suite », publiées sur le site internet [www.asn.fr](http://www.asn.fr). La centrale a alors deux mois pour répondre aux remarques faites par l'ASN et exposer, si besoin, les actions mises en place.

De plus, les centrales nucléaires d'EDF sont régulièrement évaluées au regard des meilleures pratiques internationales par les inspecteurs et experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La centrale de Chinon a connu une inspection de ce type en 2007.

### Une exploitation transparente

Tous les événements nucléaires, y compris les plus minimes, survenus à la centrale de Chinon, sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire et rendus publics. Ils sont classés selon une échelle de gravité internationale dite « échelle INES » (International nuclear event scale).

*L'échelle INES va de l'écart sans conséquence de niveau 0 à l'accident le plus grave de niveau 7, coefficient attribué à l'accident de Tchernobyl et, plus récemment, à celui de Fukushima.*

En 2011, la centrale de Chinon a déclaré 46 événements au niveau 0. Parmi ces événements, certains (2 en 2011) sont communs à plusieurs réacteurs : ils sont appelés « génériques ».

## Les premiers enseignements tirés suite à l'accident de Fukushima

Comme toutes les centrales du parc nucléaire d'EDF, dans le cadre des évaluations complémentaires de sûreté demandées par le premier ministre François Fillon à la suite de l'accident de Fukushima, la centrale de Chinon a rédigé un rapport d'expertise technique extrêmement complet.

Ce rapport, première étape dans le cadre des évaluations, a été remis à l'ASN le 15 septembre 2011, comme les 18 autres rapports des centrales françaises.

Les premières conclusions de cet exercice ont montré que la centrale de Chinon, comme toutes les centrales nucléaires, est robuste et présente un bon niveau de sûreté et de résistance aux différents aléas tels que le séisme, l'inondation, la perte des alimentations en eau et électricité.

En parallèle de ce travail d'expertise très approfondi réalisé par EDF (en ligne sur [www.edf.com](http://www.edf.com) et [www.asn.fr](http://www.asn.fr)), l'ASN, avec l'appui de l'IRSN, a mené ses propres inspections sur le site de Chinon du 21 au 22 septembre 2011 afin de se forger sa propre vision de la situation de la centrale. L'ASN a rendu son avis final pour l'ensemble des 19 centrales, au premier ministre le 3 janvier 2012.

L'avis rendu par l'Autorité de sûreté nucléaire a confirmé le bon niveau de sûreté de la centrale de Chinon.

## Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics

En 2011, 9 exercices ont été organisés à la centrale pour tester les organisations et apporter des améliorations. Ces exercices ont aussi été l'occasion de vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et de la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :

- le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

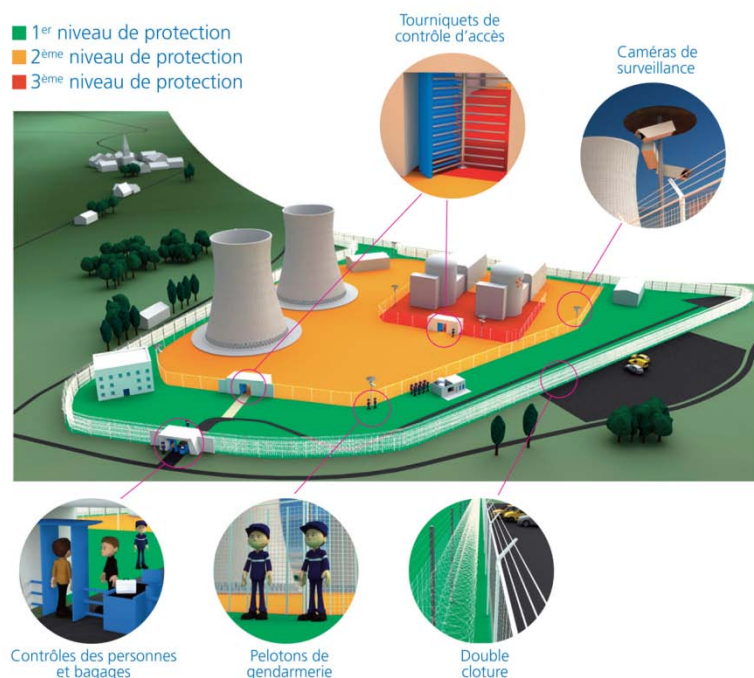
## La sécurité du site

La protection des installations nucléaires contre les risques externes liés à l'activité humaine, tels que les chutes d'avion, les actes de malveillance ou de terrorisme, a été prise en compte par les pouvoirs publics et EDF depuis le démarrage de ses centrales.

Des dispositions ont été prises pour construire trois niveaux de défense :

- la prévention des actes de terrorisme, réalisée notamment par les services de police et de renseignements. Depuis les attentas du 11 septembre 2001, des mesures spécifiques ont été mises en œuvre, dont l'installation de pelotons de gendarmerie à proximité des centrales ; la centrale nucléaire de Chinon dispose d'un peloton composé de 38 gendarmes basé à Avoine.
- des dispositions de protection physique des installations, qui relèvent de la conception des ouvrages et de l'exploitation des installations nucléaires, de manière à résister à de nombreux scénarios d'accidents, y compris les actes de malveillance ou de terrorisme ;
- sur une organisation de crise éprouvée, qui lui permettrait de gérer et de limiter, en lien avec les pouvoirs publics, les conséquences d'un accident quel qu'il soit.

### PRINCIPE DE LA PROTECTION DES INSTALLATIONS



### 3. L'environnement, une préoccupation au quotidien

La centrale nucléaire de Chinon est intégrée dans son environnement. Toutes ses nuisances potentielles - radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été prises en compte dès sa conception, elles sont contrôlées en permanence, dans le cadre d'une réglementation stricte.

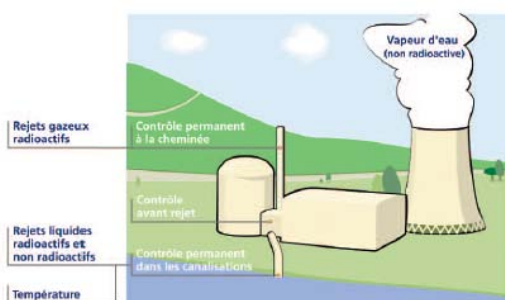
Avant même la construction du site, EDF a procédé à un bilan radioécologique initial du site et fait réaliser, chaque année, par des laboratoires extérieurs qualifiés, une étude radioécologique et hydrobiologique afin de suivre l'impact de ses installations sur les écosystèmes.

*En juillet 2004, l'ensemble des centrales nucléaires ont obtenu la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. La centrale nucléaire de Chinon a obtenu sa certification en 2001 et a passé avec son 10ème audit de suivi ou de renouvellement en 2011, preuve de l'amélioration de sa démarche d'amélioration continue.*

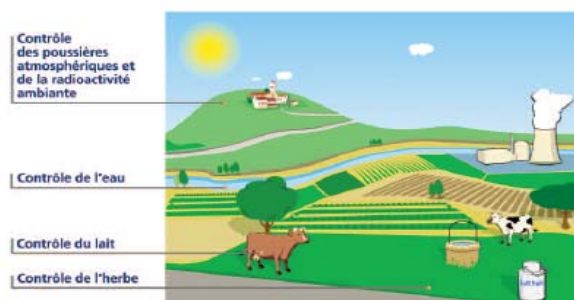
50 personnes au sein de la centrale nucléaire de Chinon travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement autour du site.

Les contrôles réalisés par les équipes de la centrale sont nombreux et, pour beaucoup, quotidiens.

En 2011, à la centrale de Chinon, environ 20 000 analyses et mesures ont ainsi été réalisées pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Ces mesures montrent des résultats largement en-dessous des limites annuelles réglementaires. La centrale publie mensuellement l'ensemble des résultats réalisés sur son site internet <http://chinon.edf.com>.



Contrôle permanent des rejets



Surveillance de l'environnement

Depuis le 1er février 2010, comme l'ensemble des autres acteurs du nucléaire (CEA, Andra, Marine nationale, etc), la centrale de Chinon transmet également les résultats de sa surveillance de l'environnement au réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement, réseau mis en place par l'IRSN. L'ensemble de ces données sont disponibles sur le site internet [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr).

## 4. Préparer l'avenir du site

### Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs

La centrale nucléaire de Chinon a été conçue pour une durée d'exploitation de 40 ans, validée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Pour atteindre cet objectif de durée de vie, une réévaluation et un réexamen de sûreté ont lieu tous les 10 ans lors de « visites décennales », afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.

Les prochaines visites décennales, déterminantes pour la poursuite de l'exploitation de chacun des réacteurs de la centrale nucléaire de Chinon, auront lieu à partir de 2013.

*Trois types d'arrêts sont programmés pour un réacteur, tous les 12 ou 18 mois, pour recharger le combustible et réaliser la maintenance de toutes les installations :*

- *l'arrêt pour simple rechargement du combustible*
- *la visite partielle, consacrée au rechargement du combustible mais aussi à un important programme périodique de maintenance.*
- *la visite décennale, qui conclut des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.*

### Des investissements pour préparer l'avenir

Près de 2 milliards d'euros sont investis chaque année dans le parc de production nucléaire d'EDF. Cet investissement, permet de conserver en permanence les installations dans un état optimum pour un fonctionnement en toute sûreté. Pour la centrale de Chinon, cela représente 15 millions d'euros par an.

De même, EDF a lancé, sur ses 19 sites nucléaires, un programme d'investissement de 600 millions d'euros sur cinq ans dans des travaux de rénovations de peintures, de tuyauteries et de signalétique, en visant les meilleurs standards internationaux de propreté et de rangement de bâtiments industriels, administratifs ou d'accueil.

Pour la centrale de Chinon, cela représente un investissement de 6,1 millions d'euros en 2011.

## Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs

L'exploitation de la centrale de Chinon, comme toutes les centrales nucléaires, génère des déchets radioactifs qu'elle gère avec la plus grande rigueur :

- **des déchets radioactifs dits « à vie courte »**, qui perdent au moins la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans et contiennent 0,1 % de la radioactivité totale des déchets.
- **des déchets dits « à vie longue »**, issus du traitement du combustible nucléaire usé. Ce dernier est constitué de 96% de matière recyclable en de nouveaux combustibles et 4% déchets non recyclables. Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont cependant permis de diviser par trois leur volume depuis 1985.

Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont permis de diviser par trois leur volume, sur l'ensemble du parc, depuis 1985.

## Le choix du recyclage du combustible usé

La stratégie d'EDF, retenue depuis les années 1980 en matière de cycle de combustible nucléaire, en accord avec la politique énergétique nationale, est de pratiquer le traitement des combustibles usés (uranium recyclable et plutonium).

Ce traitement permet d'une part, de valoriser la matière recyclable contenue dans le combustible usé pour produire de nouveaux combustibles et d'autre part ; d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables, et de les conditionner sous une forme stable et durable qui évite toute dispersion de radioactivité dans l'environnement. En 2011, 1050 tonnes de combustible usé ont ainsi été traitées en France dont 113 tonnes pour la centrale de Chinon.

## Le MOX, un combustible issu du recyclage

Le MOX (pour « Mixed OXides » ou « Mélange d'OXYdes ») est fabriqué à partir d'oxyde de plutonium, issu du traitement du combustible nucléaire « usé », retiré des réacteurs après 4 à 5 années d'utilisation. Le traitement chimique du combustible usé permet de séparer les déchets non-recyclables (4 % du combustible usé) des matières recyclables – l'uranium (95%) et le plutonium (1%).

Le MOX contribue à recycler les matières valorisables issues du traitement du combustible usé et à économiser les ressources d'uranium naturel. Le MOX « usé » constitue ensuite une réserve énergétique qui sera nécessaire pour le démarrage des réacteurs de Génération IV.

La centrale de Chinon compte parmi les 22 réacteurs du parc français (Tricastin 1 à 4, Dampierre 1 à 4, Gravelines 1 à 6, Saint-Laurent 1 et 2, Blayais 1 et 2 et Chinon 1 à 4) à utiliser ce combustible.

## La déconstruction, étape normale de la vie des centrales

EDF assume l'entière responsabilité technique et financière de la déconstruction de ses centrales nucléaires à la fin de leur exploitation. Sa priorité est de garantir la sûreté et la protection de l'environnement à proximité d'une centrale en déconstruction avec la même rigueur et la même transparence que celle dont l'entreprise fait preuve dans l'exploitation de ses 58 réacteurs nucléaires.

La centrale de Chinon compte aujourd'hui 3 réacteurs en déconstruction, de la filière UNGG : les opérations en cours emploient actuellement, sur site, 18 salariés EDF et 28 salariés prestataires.

Le processus de déconstruction de la centrale a fait l'objet d'une enquête publique en février 2007 en vue d'obtenir le décret d'autorisation de démantèlement complet des installations. Le 5 janvier 2010, le Collège des Commissaires de l'ASN a donné un avis favorable sur le démantèlement complet de Chinon A3. La fin des opérations de déconstruction est prévue à l'horizon 2033. Une fois réhabilité et déclassé, le site demeurera la propriété d'EDF et restera à vocation industrielle.

*Aujourd'hui, EDF a engagé le démantèlement de 9 réacteurs définitivement arrêtés situés sur six sites : Brennilis (Bretagne), Chooz (Champagne-Ardennes), Chinon et St-Laurent (Pays de Loire), Bugey et Creys-Malville (Rhône-Alpes).*

## 5. La centrale de Chinon, un acteur économique local incontournable

### Des retombées économiques importantes

Dès le lancement des chantiers en 1957, la centrale de Chinon a participé au développement du tissu économique et du département d'Indre-et-Loire.

Actuellement 1430 salariés EDF travaillent sur site, ainsi que 400 salariés permanents d'entreprises prestataires, tout au long de l'année. A cela, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises prestataires lors des arrêts pour maintenance : de 600 à 2000 selon le type d'arrêt.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses, environ 225 en 2011 : à titre d'exemple, les marchés passés avec les entreprises locales pour la maintenance représentent 38 millions d'euros.

De plus, la centrale contribue à la fiscalité locale à hauteur de 60 millions d'euros, dont 7,8 M€ pour la seule taxe foncière.

### Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes handicapées

La centrale de Chinon assure le renouvellement de ses compétences par des recrutements réguliers : 291 depuis 2007 (10 personnes en 2007, 58 en 2008, 56 en 2009, 89 en 2010 et 78 en 2011) et prévoit de réaliser encore 78 embauches au cours de l'année 2012.

Elle s'implique aussi activement dans la formation des jeunes en apprentissage : 32 apprentis ont été accueillis en 2011 sur la centrale dans des domaines variés comme la conduite, les automatismes, la maintenance, la chimie, la radioprotection, etc. De la même façon, elle favorise l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant chaque année 23 stagiaires.

La centrale de Chinon s'engage également dans l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail : en 2011, 2 personnes handicapées ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage, d'un stage scolaire ou d'une embauche.

### Des partenariats forts avec les acteurs locaux

La centrale s'implique tout au long de l'année auprès des élus et de tous les partenaires locaux.

#### La solidarité :

Aide aux **Restos du cœur**, à la **Croix Rouge**, et au **Secours Populaire** par le don de repas et de financement d'équipements nécessaires à l'équipe de bénévoles.

Soutien de l'**Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail** de Chinon : grâce à la mise sous enveloppe de publications, et de l'entretien des espaces verts du CNPE

---

**Téléthon** : 16 000 €, abondés par le Groupe EDF, ont été versés grâce aux dons d'heures des agents du site à l'AFM, outre une contribution active au comité d'organisation.

Aide à des **clubs de sport** dans l'achat de matériels ou sponsoring de compétitions régionales.

Les **conventions** de partenariat avec le **Parc Naturel Régional** Loire-Anjou-Touraine et le **Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement** : soutien financier et partenaires de forums, conférences sur l'énergie, la préservation de l'environnement...

## 6. Une information continue du public

La centrale nucléaire de Chinon informe systématiquement le public de son fonctionnement et de son actualité :

- le centre d'information du public est ouvert à tous. Des visiteurs y sont accueillis tout au long de l'année et des conférences pour les scolaires y sont données. En 2011, 7520 personnes ont bénéficié d'une information sur le nucléaire au sein du centre d'information du public de la centrale et 325 ont pu prolonger la visite par une découverte des installations.
- l'activité du site nucléaire de Chinon, comme celle de tous les autres sites, est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet [www.edf.com](http://www.edf.com).
- La centrale met aussi à disposition des riverains un numéro vert pour se tenir informé de l'actualité de la centrale, des modalités d'accès pour la visiter et pour poser des questions sur son fonctionnement, 7 jours sur 7 : 0800 37 49 86.
- chaque mois, une lettre d'information, *Contact*, est envoyée aux medias, aux représentants institutionnels, aux élus et à la population locale.
- Chaque année, conformément à l'article 21 de la loi « Transparence et sécurité nucléaire », la centrale publie un rapport appelé « rapport transparence et sécurité nucléaire » dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année venant de s'écouler. Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la centrale de Chinon sur le site internet [edf.com](http://edf.com).
- La centrale participe également à la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations de protection de l'environnement, elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public.

## 7. Chiffres clés 2011

### Site

- Superficie du site: 155 ha
- Nombre d'années de chantier : 11 ans (1976 à 1987)
- Nombre de réacteurs en service : 4
- Nombre de réacteurs en déconstruction : 3

### Production

- Energie nette produite en milliards de kWh : 25,8
- Part dans la production française d'énergie : 5%

### Effectifs

- Effectif total (EDF et salariés extérieurs permanents) : 1830
- Salariés d'entreprises extérieures sur les arrêts : 500 à 2500
- Salariés permanents d'entreprises locales : 400
- Embauches : 78
- Apprentis : 59
- Age moyen de l'effectif : 41,7
- Heures de formation : 153 000

### Retombées socio-économiques

- Taxe sur les installations nucléaires : 30,5 M€
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 7 M€
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 10,9 M€
- Redevance sur l'eau : 3,8 M€
- Taxe foncière : 7,8 M€
- Autre redevances : 0,2 M€

### Sûreté

- Visites de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : 17 programmées + 13 inopinées
- Investissements de maintenance : 15,7 M€
- Entraînements des équipes de gestion d'un événement : 9

### Sécurité

- Nombre d'accidents avec arrêt de travail : 21
- Taux de fréquence d'accidents pour les salariés EDF et entreprises extérieures (par millions d'heures de travail) : 4,93

### Environnement

- Prélèvements et analyses : 20 000

## 8. Dates clés

### Filière Uranium Naturel Graphite Gaz (UNGG)

**1957** : Démarrage du chantier de construction UNGG

**1963 à 1966** : Mise en service de l'unité de production de Chinon A1 - A2 - A3

**1973** : Arrêt de production de Chinon A1

**1984** : Fin du démantèlement partiel de Chinon A1

**1985** : Arrêt de production de Chinon A2, le démantèlement partiel est aujourd'hui terminé.

**Avril 1986** : Transformation de Chinon A1 en Musée de l'Atome

**1990** : Arrêt de production de Chinon A3

### Filière Réacteurs à Eau Pressurisée (REP)

**Fin des années 1970** : Démarrage du chantier de construction REP

**1981 et 82** : Mise en service des unités de production n°1 et n°2

**1986 et 87** : Mise en service des unités de production n°3 et n°4

**de 1994 à 2000** : 1ère visite décennale des 4 unités de production

**Décembre 2001** : la centrale obtient la certification environnementale ISO 14001\*. Il s'agit de la 1ère centrale nucléaire en France à obtenir cette certification.

**2003** : Début des 2èmes visites décennales des unités de production

**Avril 2005** : La centrale obtient la certification ISO 9001\*\*.

**2007** : Remplacement des générateurs de vapeur de l'unité de production n°1

**2008** : Remplacement du couvercle de cuve de l'unité de production n°4

La centrale fête ses 50 ans.

**2009** : Visite décennale de l'unité de production n°3.

**2010** : Visite décennale de l'unité de production n°4.

\* \*\*Les certifications internationales ISO sont une reconnaissance attribuée suite à un audit et des contrôles réalisés par un organisme national accrédité indépendant. La centrale de Chinon est la première centrale du parc nucléaire français à avoir été certifiée ISO 14001 (respect de l'environnement dans les activités quotidiennes) et ISO 9001 (qualité et conformité du produit à la demande du client).